

## **HITECHPROS**

Société anonyme au capital de 730.434,40 euros  
Siège social : 15-17, boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge  
440 280 162 R.C.S. Nanterre

### **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 5 AVRIL 2007**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous présenter le rapport de gestion sur les activités de la Société pendant l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et clos le 31 décembre 2006 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Ce rapport couvre la période pendant laquelle la Société était une société par actions simplifiée, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 23 octobre 2006, période pendant laquelle Monsieur Claude Curs, président directeur général de la Société, était président dans la Société sous sa forme de société par actions simplifiée.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2006, d'approuver les conventions visées aux articles L. 227-10 et L. 225-38 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et de ratifier la décision de transfert du siège social prise par le conseil d'administration.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes ainsi que des rapports spéciaux établis par le conseil d'administration.

Nous vous rappelons que les rapports du commissaire aux comptes, les rapports du conseil d'administration ainsi que les comptes annuels ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions légales et réglementaires, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

## **RAPPORT DE GESTION - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

Nous vous rendons compte ci-après de l'activité de la société HITECHPROS, des résultats de la gestion du président de la Société, sous sa forme de société par actions simplifiée du 1<sup>er</sup> janvier au 23 octobre 2006, et du conseil d'administration de la Société sous sa forme de société anonyme du 23 octobre au 31 décembre 2006, et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes au 31 décembre 2006, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable.

### **1. Situation de la Société et activité au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous rappelons qu'à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société sur le marché Alternext d'Euronext Paris, les actionnaires réunis en assemblée le 23 octobre 2006 ont approuvé la fusion intervenue avec la société Hitechpros Staffing, décidé de transformer la Société en société anonyme, d'augmenter le capital social, d'adopter de nouveaux statuts conformes aux exigences s'imposant aux sociétés faisant appel public à l'épargne et de mettre en place diverses délégations au profit du conseil d'administration.

Nous vous rappelons également que le conseil d'administration, lors de sa séance du 22 novembre 2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 130.434,40 euros pour le porter de 600.000 euros à 730.434,40 euros par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'appel public à l'épargne, de 326.086 actions ordinaires au prix de 9,89 euros l'une, soit 0,40 euro de valeur nominal et 9,49 euros de prime d'émission.

Lors de sa séance du 27 novembre 2006, le président a réuni le conseil en vue de constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de modifier corrélativement l'article 6 des statuts.

### **2. Examen des comptes et résultats**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

#### **Compte de résultat**

Notre chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 6.444.023,03 euros contre 1.708.704,05 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 277,1 % (44% à périmètre retraité de la fusion Hitechpros Staffing.)

Il convient d'ajouter à cette somme :

- 1.690 euros de subventions d'exploitation ;
- 1.526,31 euros de reprises sur provisions et transfert de charges ;
- 278,34 euros d'autres produits.

Il convient également de retrancher de cette somme 15.000 euros de production stockée.

En conséquence, nos produits d'exploitation s'élèvent à la somme globale de 6.432.517,68 euros contre 1.733.011,11 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 271,2 %.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 5.145.843,12 euros, contre 1.004.299,50 euros pour l'exercice précédent, et comprennent les postes suivants :

- Autres achats et charges externes :	3.899.845,31 €
- Impôts et taxes :	44.839,02 €
- Salaires et traitements :	805.516,28 €
- Charges sociales :	324.904,58 €
- Dotations aux amortissements et aux provisions:	70.647,73 €
- Autres charges :	90,20 €

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1.286.674,56 euros contre 728.711,61 euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 76.6%. (46% à périmètre retraité de la fusion Hitechpros Staffing)

Nos produits financiers et nos charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 33.952,31 euros et de 2.060,80 euros, soit un résultat financier de 31.891,51 euros contre 10.539,57 pour l'exercice précédent.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à 1.318.566,07 euros contre 739.251,18 euros pour l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles s'élèvent respectivement à 49.400 euros et 105.384,54 euros.

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices qui s'élève à la somme de 369.893 euros, le résultat de l'exercice est un bénéfice de 892.688,53 euros.

## Bilan

### Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 359.411,77 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme de 98.644,42 euros.

Le poste « immobilisations financières » s'élève au 31 décembre 2006 à la somme 132.453 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 5.909.172,09 euros. Ce poste comprend des charges constatées d'avance pour un montant de 26.440 euros.

### **Passif :**

Le capital social s'élève à la somme de 730.434,40 euros au 31 décembre 2006, contre 100.000 euros au terme de l'exercice précédent, et les primes d'émission et de fusion s'élèvent à la somme totale de 2.950.376,95 euros au 31 décembre 2006.

La réserve légale s'élève à 10.000 euros et le compte de report à nouveau est créditeur à hauteur de 141.215,55 euros.

### **Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires**

Le poste Dettes s'élève à la somme de 1.722.817,50 euros (contre 347.431,59 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunt et dettes financières pour	11.983,20 €
- d'avances et acomptes reçus sur commandes en cours pour :	5.784,54 €
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	1.093.434,93 €
- de dettes fiscales et sociales pour :	484.276,13 €
- d'autres dettes pour :	23.274,70 €
- de produits constatés d'avance pour	104.064 €

### **3. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées**

Le chiffre d'affaires a progressé de 44% à périmètre constant.

L'activité s'est donc développée d'une manière très linéaire et notre offre « Staffing » rencontre un succès croissant auprès des Directions Informatiques.

### **4. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société**

La trésorerie est placée en valeurs mobilières type OPCVM sans risque.

### **5. Activité en matière de recherche et développement**

Néant.

## **6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

L'entreprise a entamé une période de recrutements en continu : 7 commerciaux l'ont rejointe depuis l'introduction en bourse doublant ainsi la force commerciale. Ces embauches doivent permettre la poursuite d'une croissance accélérée en 2007. A ce jour la société compte 24 collaborateurs.

## **7. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social**

Conformément aux résolutions approuvées par l'assemblée générale du 23 octobre 2006, le conseil d'administration du 3 janvier 2007 a attribué 15 750 actions gratuites aux salariés soit une dilution potentielle limitée à 0,8% du capital. Avant cette opération, le nombre total des actions était de 1 826 086.

La période d'acquisition de ces actions est de deux ans à compter du 3 janvier 2007. Ces actions seront donc définitivement acquises par chaque bénéficiaire le 3 janvier 2009, pour autant qu'il soit toujours salarié de la société.

La période de conservation, qui commence à courir à partir du 3 janvier 2009, sera de deux ans.

Cette opération s'est traduite par une implication et une motivation des salariés encore accrues.

Le 16 janvier 2007, le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la Société au 15-17, boulevard du général de Gaulle à Montrouge (Hauts-de-Seine).

## **8. Participation des salariés au capital**

### Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, était de 0 %.

### Options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

### Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant l'attribution d'actions gratuites.

La Société n'a pas procédé à l'acquisition d'actions en vue de les attribuer aux salariés dans le cadre de l'intéressement ou de consentir des options d'actions ou encore d'attribuer des actions gratuites aux salariés ou aux dirigeants.

## **9. Direction générale de la Société**

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 23 octobre 2006 a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

Depuis cette date, Monsieur Claude Curs assume donc les fonctions de président et de directeur général de la Société. Il est assisté dans ses fonctions de directeur général, par un directeur général délégué, Monsieur Rachid Kbiri Alaoui.

Depuis cette date, aucune modification n'a été apportée à l'option choisie par le conseil d'administration.

## **10. Informations concernant les mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce :

Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

### **Claude Curs, président-directeur général :**

- rémunération versée par la Société : 134.900 euros, à laquelle viendra s'ajouter la somme de 25.100 euros provisionnée au bilan 2006 et versée fin février 2007
- avantage en nature (voiture) : 1.274,88 euros
  
- rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant,
- avantages reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
  
- autres sommes versées par la Société (rémunération du compte courant au taux légal de 4,48 % l'an) : 1.030,40 euros

En outre, au

### **Rachid Kbiri Alaoui, administrateur et directeur général délégué :**

- rémunération versée par la Société : 134.900 euros, à laquelle viendra s'ajouter la somme de 25.100 euros provisionnée au bilan 2006 et versée fin février 2007
- avantage en nature : néant
  
- rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant,
- avantages reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
  
- autres sommes versées par la Société (rémunération du compte courant au taux légal de 4,48 % l'an) : 1.030,40 euros

**Denis Piroard, administrateur : Néant**

**Patrice Deyglun, administrateur : Néant**

Par ailleurs, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par ces mandataires sociaux dans toute société durant l'exercice écoulé :

<b>Membres</b>	<b>Qualité</b>	<b>Autres mandats</b>
Claude Curs	Président Directeur Général	Néant
Rachid Kbiri Alaoui	Directeur Général Délégué	Gérant Hitechliberty
Denis Piroard	Administrateur	Gérant D.P.A.
Patrice Deyglun	Administrateur	Administrateur Aquarius Co-gérant Flying Partners Gérant Pluralis conseil

### **11. Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôle de telles sociétés ; cessions de telles participations**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code du commerce, nous vous informons que la Société n'a, au cours de l'exercice, pris aucune participation nouvelle ou cédé de participation.

### **12. Activités des filiales et des sociétés contrôlées**

Nous vous rappelons que la Société détient 100 % du capital de la société Hitechliberty, société à responsabilité limitée. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 173.373 euros et un bénéfice de 2.706,17 euros.

Cette société ne détient aucune participation dans la Société.

### **13. Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générale.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2006 :

M. Kbir Alaoui : 35 %

M. Curs : 35 %

La Société ne détient à ce jour pas d'actions d'autocontrôle.

#### **14. Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital**

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	100.000	1	100.000
2. Actions émises au cours de l'exercice			
Fusion avec Hitechpros Staffing	50.000	1	150.000
Incorporation de réserves – élévation de la valeur nominale	-	4	600.000
Division de la valeur nominale – Attribution de 10 actions de 0,40 € pour 1 action de 1 €	1.350.000	0,40	600.000
Augmentation de capital par appel public à l'épargne	326.086	0,40	730.434,40
<b>Actions composant le capital social en fin d'exercice</b>	<b>1.826.086</b>	<b>0,40</b>	<b>730.434,40</b>

#### **15. Evolution du titre – Risque de variation de cours**

Depuis, la première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext Paris, 405 851 titres ont été échangés.

Le titre qui cotait 10,10 euros, lors de la première cotation est passé à 10,49 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 9,02 euros le 5/12/06 et le cours le plus haut à 10,49 euros le 29/12/06.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2006 ressortait à 19 155 642,14 euros.



## AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2006, soit 892.688,53 euros à hauteur de 44.635 euros au compte de la réserve légale qui s'élèvera, après cette affectation, à la somme de 54.635 euros.

A la suite de cette affectation et compte tenu du report à nouveau existant et des autres réserves distribuables, il existe un bénéfice distribuable de 3.939.646,03 euros.

Nous vous proposons donc de fixer à 219.130,32 euros le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, soit un dividende de 0,12 euro par action.

Ce dividende sera payable au plus tard le 30 septembre 2007 au siège social de la Société.

Pour le paiement de ce dividende, nous vous proposons de prélever ladite somme sur le solde du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2006 après affectation à la réserve légale ; le solde du bénéfice de l'exercice écoulé, soit 628.923,21 euros, étant ensuite affecté au compte de report à nouveau. Le solde du compte de report à nouveau s'élèvera donc, après cette affectation, à la somme de 770.138,76 euros.

Il est précisé conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts que le montant total des dividendes est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du code général des impôts.

## RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la Société a versé les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions composant le capital	Dividende par action (euros)	Avoir fiscal (euros)
31 décembre 2003	100.000	2	1
31 décembre 2004	100.000	3	n/a
31 décembre 2005	100.000	6	n/a

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, s'élevant à 2.193 euros

## CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227.10 et L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

## **TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est joint, en annexe A, le tableau visé à l'article 148 modifié du décret du 23 mars 1967 faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

## **RAPPORT DU PRESIDENT**

Au présent rapport est joint en annexe B le rapport du président du conseil d'administration sur le fonctionnement du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

## **DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du Code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport en annexe C un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code.

Les rapports complémentaires établis par le conseil d'administration et le commissaire aux comptes, lors de l'utilisation par celui-ci des délégations qui lui ont été consenties, ont été mis à votre disposition en application des dispositions légales.

## **RATIFICATION DE LA DECISION DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL PRISE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nous vous informons que le conseil d'administration a, lors de sa séance du 16 janvier 2007 décidé de transférer, à compter du 16 janvier 2007, le siège social de la Société au 15-17, boulevard du Général de Gaulle à Montrouge (92120) et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-36 du Code de commerce et de l'article 4 des statuts, nous vous proposons de ratifier ce transfert ainsi que la modification des statuts en résultant.

C'est dans ces conditions que nous vous demandons de vous prononcer sur les résolutions dont le texte vous est proposé par votre conseil d'administration.

**Le Conseil d'administration**

## ANNEXE A

### TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Décret n°67-236 du 23-03-1967)

	12/31/2002	12/31/2003	12/31/2004	12/31/2005	12/31/2006
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	100,000.00	100,000.00	100,000.00	100,000.00	730,434.40
Nombre d'actions ordinaires	100,000	100,000	100,000	100,000	1,826,086
<b>Opérations et résultat</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1,462,886.26	1,598,911.09	1,600,221.33	1,708,704.05	6,444,023.03
Réslt av. impôts, participation, dot° aux amorts et prov	260,430.12	465,224.72	569,559.23	768,376.87	1,385,479.15
Impôts sur les bénéfiques	78,135.00	118,282.00	209,474.00	245,972.00	387,276.00
Réslt ap. impôts, participation, dot° aux amorts et prov	162,808.38	248,119.76	417,008.23	493,279.18	927,453.88
<b>Résultat par action</b>					
Réslt après impôts, part°, avant dot° aux amorts et prov	1.82	3.47	3.6	5.22	0.55
Réslt après impôts, part°, dot° aux amorts et prov	1.62	2.48	4.17	4.93	0.51
Dividende attribué	0.7	2	3	6	0.12
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	15	14	10	9	14
Montant de la masse salariale	427,346.78	519,213.51	502,589.05	497,165.39	805,516.28

**ANNEXE B**

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET**  
**SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE**

## ANNEXE C

### Tableau des délégations consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
<b>23 octobre 2006</b>	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 296.000 euros</i>	<b>23 décembre 2008</b>	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
<b>23 octobre 2006</b>	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne, dans la limite d'un montant nominal global de 296.000 euros</i>	<b>23 décembre 2008</b>	Le conseil d'administration a fait usage de cette délégation lors de sa séance du 22 novembre 2006 et a décidé d'une augmentation de capital d'un montant de 130.434.40 euros par l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'appel public à l'épargne de 326.086 actions ordinaires au prix de 9,89 euros l'une, soit 0,40 euro de valeur nominale et 9,49 euros de prime d'émission. Cette augmentation de capital a été constatée par le conseil d'administration lors de sa séance du 27 novembre 2006.

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
<b>23 octobre 2006</b>	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital dans le cadre d'options de sur-allocation</i>	<b>23 décembre 2008</b>	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
<b>23 octobre 2006</b>	<i>Autorisation consentie au conseil d'administration d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres</i>	<b>23 décembre 2008</b>	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
<b>23 octobre 2006</b>	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société</i>	<b>23 décembre 2009</b>	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
<b>23 octobre 2006</b>	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre</i>	<b>23 décembre 2009</b>	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.  Le 3 janvier 2007, votre conseil d'administration a décidé l'attribution de 15.750 actions gratuites au profit de salariés de la Société
<b>23 octobre 2006</b>	<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre un maximum de 18.500 bons de souscription d'actions ordinaires au profit d'administrateurs de la Société n'ayant pas la qualité de salarié ou dirigeant de cette dernière</i>	<b>23 avril 2008</b>	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation